

RILLIEUX-LA-PAPE DÉPLACEMENTS

Sur le plateau Nord, les véhicules individuels ne sont plus les bienvenus

La redynamisation du Plan de déplacements interentreprises vise à bannir les voitures "autosolistes", afin de rationaliser les déplacements domicile-travail et professionnels.

Autosoliste. Le néologisme n'est pas encore entré dans le vocabulaire académique du Petit Robert. Pourtant, les élus chassent déjà ses adeptes du territoire du plateau Nord (Rillieux, Caluire et Sathonay-Camp)... Et lancent le PDIE (Plan de déplacements interentreprises). Ou plutôt relancent. Car, comme le souligne le développeur économique, Thomas Colombari, « le premier PDIE, lancé en 2006, commençait à s'essouffler. Il fallait relancer une dynamique ». En pleine quinzaine du développement durable, on ne pouvait trouver mieux. Aujourd'hui, quatorze PDIE sont en cours dans la Métropole, ce qui représente 60 000 salariés et 500 entreprises. Depuis 2015, la loi sur la transition énergétique impose aux entreprises de plus de 100 salariés, la mise en place d'un plan mobilité.

Des chiffres éloquentes

Dans le plan de "réactivation" du PDIE du plateau Nord, une première enquête a commencé à percer les mystères des déplacements des salariés et dirigeants. Un quart des salariés ont changé leur comportement grâce à la mise en place d'un PDIE. En 2016, l'heure est à l'étude, au diagnostic et au plan d'action. Quinze entreprises privées ont adhéré au



■ Élus métropolitains et locaux ont lancé, aux côtés de chefs d'entreprises, le PDIE, ce lundi. Photo M. M.

dispositif, ainsi que les trois mairies, ce qui représente 4 500 salariés. 80 % d'entre eux utilisent leur voiture, seuls, tous les jours. 57 % avouent être bloqués dans des embouteillages et 38 % rencontrent des problèmes pour stationner sur leur lieu de travail. Et avec 47 % qui disent avoir déjà pensé à changer leurs habitudes de transports, la marge de progression semble intéressante. Désenclaver, négocier une meilleure fréquence des lignes de transports en commun, créer des parking-relais, installer des stations Vélo'v ou Auto'lib, sont autant de dossiers portés par les élus. Au sein des entre-

prises, les incitations auprès des salariés, notamment les plus jeunes, pour passer à de nouvelles pratiques de déplacements sont fortes dans les entreprises adhérentes.

La zone du plateau Nord est idéale pour ces changements : les flux de circulation en provenance du nord le matin, et en sens inverse le soir, engorgent les communes traversées. Et si des solutions d'aménagement sont en cours, notamment à Caluire, dans le quartier du Vernay, une prise de conscience individuelle devrait également participer à une fluidification de la circulation.

M. M.

17 000 C'est, en euros, le montant du budget du PDIE. Financé à moitié par la Métropole et à moitié par les entreprises et les collectivités. L'adhésion est de 5 € par salarié, plafonnée à 1 500 € pour les entreprises et 2 € par salarié pour les collectivités.